

Créteil agit pour le développement durable





Édito

La ville de Créteil a fait depuis longtemps le choix du développement durable.

J'espère que ce nouveau guide, élaboré à l'occasion des Assises de la Ville 2010, vous permettra de mieux comprendre les actions réalisées en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne, dans des domaines aussi divers que l'énergie, l'offre en transports en commun et circulations douces, la gestion durable de l'eau, le tri sélectif, l'entretien des espaces verts publics, l'éducation des habitants, le partenariat avec d'autres villes du monde, ou encore l'économie sociale et solidaire.

Mais une démarche de développement durable n'est pas uniquement l'affaire de la ville. En effet, une politique environnementale ambitieuse ne se décrète pas seule : elle se construit. C'est donc avec tous les Cristoliens que je souhaite agir aujourd'hui afin d'inventer ensemble pour demain une ville du « vivre ensemble » et de la qualité de vie.

Laurent Cathala
Député-Maire de Créteil



Créteil agit pour l'énergie

Un réseau multi-énergies

Dans une logique de développement durable, la ville de Créteil poursuit son engagement à diversifier les sources d'énergie pour le chauffage urbain, qui couvre les besoins en chauffage et en eau chaude de plus de 60.000 habitants.

- Auparavant, un réseau de chauffage urbain alimenté principalement par le gaz et la géothermie.
- Depuis fin 2008, récupération de la chaleur émise par la combustion des déchets de l'usine d'incinération Emeraude située au carrefour Pompadour.

Ainsi, Créteil dispose d'une nouvelle source d'énergie fiable, stable, économique et écologique.

Une étude a été lancée pour la réalisation éventuelle d'un nouveau puits de géothermie. L'objectif est d'atteindre à terme plus de 55% d'énergie propre, ce qui contribuera largement à la réduction des gaz à effet de serre et permettra d'appliquer une TVA à 5,5% au lieu de 19,6%, soit une baisse significative des factures des usagers !

Un choix éclairé !

En matière d'éclairage, Créteil montre l'exemple pour réaliser des économies et faire un geste pour la planète !

- De nouveaux candélabres équipés de « ballasts électroniques » pour varier leur luminosité pendant une partie de la nuit et des ampoules moins « énergivores » mais de meilleure luminosité.
- Des carrefours équipés de feux tricolores à diodes électroluminescentes (leds) de faible consommation d'énergie et de plus longue durée de vie (5 ans environ).
- Des guirlandes à leds pour les illuminations de fin d'année.

**Objectif 2014
pour le réseau
de chauffage
urbain : 55%
d'énergie propre**

Une offre de transports en commun diversifiée

Créteil dispose d'un réseau de transports important (TVM, métro, bus, liaison RER) en pleine expansion : prolongement de la ligne de métro n°8 avec une nouvelle station « Créteil – Parc des Sports », Transport en Commun en Site Propre, nouvelle gare RER de Créteil au carrefour Pompadour, nouvelle ligne TVM-Est à l'étude.

Créteil accueille le débat public sur les deux projets de transports en commun en rocade autour de Paris : Arc express et Grand Paris, qui favoriseront les déplacements entre les banlieues et se connecteront aux réseaux existants à Créteil.

Créteil agit pour les transports

**3 stations de métro,
11 lignes de bus,
130 vélos en libre service**

Plus de circulations douces

Progressivement, un réseau se constitue avec des pistes, des aménagements cyclables et des cheminements piétons.

Cristolib' : Depuis avril 2010, 130 vélos disponibles en libre service dans 10 stations réparties dans Créteil. Les cristoliens peuvent les emprunter 24h/24 et 7 jours/7, selon plusieurs formules d'abonnement.

Depuis le 1er juillet 2010, le Code de la route rend obligatoire le double-sens cyclables dans les rues à sens unique situées en zone 30, sauf dispositions contraires pour des raisons de sécurité. A Créteil, 22 rues ont été autorisées au double-sens, pour faciliter les déplacements à vélo.





Créteil agit pour une gestion durable de l'eau

5,5 millions de m³
d'eau facturés
en 2009
(- 12% depuis 2001)

Un contrat inscrit dans une démarche de développement durable

Créteil est responsable de la distribution de l'eau potable à ses habitants. Elle a confié en 2007 la gestion de ce service à la Lyonnaise des Eaux, en lui fixant comme objectif de privilégier une gestion durable de l'eau. Quelques mesures :

- Une consommation d'eau sous contrôle : La télérelève permet de relever le compteur d'eau à distance, grâce à un système de télétransmission. Elle est proposée à tous les bailleurs et copropriétés et équipe les bâtiments municipaux.
- Amélioration continue du rendement du réseau d'eau potable : l'objectif de rendement du réseau de 90% prévu à l'horizon 2013 a déjà été atteint en 2009 !

De nouvelles pratiques d'arrosage

Quelques exemples :

- Arrosage des pelouses de la Base de loisirs, des jardins de l'Hôtel de Ville et de la Maison des Arts ainsi que de la nouvelle ZAC de la Pointe du Lac par le pompage de l'eau du lac.
- Arrosage optimisé par une programmation automatique à distance pour plus d'un tiers des parcs et jardins publics.
- Nouvelles pratiques paysagères économes en eau (plantes vivaces, paillage organique, prairies naturelles, ...).

Les bénéfices générés par ces efforts de bonne gestion constituent un « fonds de solidarité et d'intéressement », qui financera des actions de solidarité, liées à l'eau et à l'assainissement.



Créteil agit pour les déchets

**En moyenne,
518 kg/habitant
collectés en 2009**

**240 000 tonnes de
déchets incinérés/
an par Emeraude**

Une ville à la pointe du tri

Créteil a été l'une des premières villes de France à mettre en place en 1994 la collecte sélective des déchets ménagers. Aujourd'hui, le geste de tri est familier des Cristoliens, même si des efforts sont encore à réaliser.

Depuis 2001, c'est la Communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne qui gère la collecte et le traitement des déchets. Le label Quali Tri lui a été attribué en 2009.

Des flux importants collectés et traités

En 2009, 518 kg par habitant de Plaine centrale collectés en moyenne, soit en porte à porte (camions bennes), soit déposés dans les déchèteries communautaires, dont celle située rue F. Mauriac.

- Plusieurs filières mises en place pour valoriser les déchets collectés (végétaux, gravats, bois, métaux, lampes usagées, piles, pneus, ...).
- Incinération des déchets non recyclables avec récupération de la chaleur produite pour le réseau de chauffage urbain et acheminement des résidus (mâchefers) par péniches vers leur lieu de traitement.

A l'avenir, sont prévus : nouveaux services de collecte (déchèteries itinérantes, collecte des encombrants sur appel téléphonique), expérimentation de conteneurs enterrés pour l'habitat collectif et incitation au compostage.

Créteil agit pour les espaces verts

De nouvelles pratiques durables

Créteil modifie depuis 2007 ses méthodes pour l'entretien des espaces verts :

- Des espaces plus naturels avec des prairies, des espaces où on laisse croître la végétation, des berges maintenues enherbées, ...
- Un entretien plus doux avec des coupes moins fréquentes, un paillage végétal composé de débris végétaux sur les massifs. Il limite l'évaporation d'eau et sert aussi d'abri à toute une petite faune dont les vers de terre.
- La disparition des engrais chimiques au profit d'une fertilisation organique plus respectueuse de l'environnement.

196 hectares d'espaces verts, dont 50 espaces convertis en prairies naturelles

1 arbre pour 4 habitants



Un fleurissement durable favorisant la biodiversité

En signant en 2009 la charte proposée par la Région Île-de-France, la ville a renouvelé son engagement en faveur de la biodiversité et les milieux naturels.

- De plus en plus de massifs floraux composés de plantes vivaces, et de pieds d'arbres agrémentés de plantes couvre-sol.
- Un effort particulier pour arracher les plantes invasives (jussie, renouée du Japon ou chardon).
- Une végétalisation des bulbes (narcisses, jonquilles, crocus, ...) : une fois fleuris, ils sont ensuite plantés dans des pelouses, au bord des routes, le long de grands axes, ...
- L'implantation de 60 nichoirs en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux et de deux ruches au parc Dupeyroux.

Éducation au développement durable

1200 enfants et jeunes accueillis lors de la semaine du développement durable 2010

Le développement durable passe par la sensibilisation et l'information des citoyens, des plus jeunes aux adultes.

Sensibiliser les habitants

Diverses manifestations cristoliennes sont l'occasion de mieux faire comprendre les enjeux environnementaux.

- Participation depuis trois ans à la semaine nationale du développement durable.
- Depuis 2009, des parcours développement durable pour découvrir les réalisations de la ville dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.
- Présentation et débats dans de nombreux comités de quartier autour du développement durable, du chauffage urbain, de la gestion de l'eau ...
- Thématique du développement durable choisie pour les Assises de la Ville 2010.

Des actions en direction des plus jeunes

Créteil et Plaine centrale proposent de nombreuses initiatives aux plus jeunes :

- Animations spécifiques pour les CM1 et CM2 autour de l'eau (classes d'eau, magazine «C' de l'eau»).
- Jeux pour les accueils de loisirs, le CLAP, le conseil municipal des enfants et le conseil d'adolescents.
- Sensibilisation sur le tri et les déchets par les messagers du tri et le milieu associatif, ...



Créteil tisse avec d'autres villes du monde une solidarité forte. Inscrits dans une démarche de développement durable, les projets aidés contribuent au renforcement du lien social pour les populations locales.

Un partenariat avec 8 villes d'ici et d'ailleurs depuis plus de 30 ans :

Kiryat-Yam (Israël), **Les Abymes** (Guadeloupe), **Salzgitter** (Allemagne), **Falkirk** (Ecosse), **Cotonou** (Bénin), **Mataro** (Espagne), **Gümri** (Arménie), **Playa** (Cuba).

Le Comité de Jumelage de Créteil est l'interlocuteur privilégié pour mettre en œuvre des projets avec les villes jumelées, notamment à travers ses deux commissions « Echanges internationaux » et « Coopération internationale et aide au développement ».

Une ouverture sur le monde pour nos jeunes

Depuis 1998, le Conseil de Jeunes a réalisé 6 chantiers internationaux de solidarité en Afrique de l'ouest et dans l'océan indien (Bénin, Mali, Sénégal, Comores, Madagascar et Inde).

Tous ces projets humanitaires, dont les jeunes cristoliens assurent la gestion, de l'idée à la réalisation concrète, sont portés en partenariat avec un organisme ou une association implantés dans le pays concerné. L'objectif est de s'assurer que les habitants, une fois le projet terminé, seront en capacité de gérer, de développer et pérenniser collectivement l'activité.

Un fonds pour de nouvelles actions : Les bénéfices générés par l'amélioration de la distribution d'eau potable à Créteil sont reversés à un « Fonds de solidarité et d'intéressement ».

Une partie de ce fonds va permettre de financer des nouvelles actions.

Créteil partenaire de la terre



La coopération décentralisée

Cette forme spécifique de jumelage vise à améliorer concrètement les conditions de vie des habitants de :

- **Cotonou** : réalisation d'un Centre de santé, aide à des microprojets générateurs de revenus comme le fumage des crevettes, le traitement des noix d'Arcade, ou encore le démarrage d'un site maraîcher.

- **Gümri** : participation à la reconstruction de l'école de musique détruite par le tremblement de terre en 1988.

- **Playa** : achat sur place de matériels scolaires et d'entretien des espaces verts ...

Ces projets sont généralement co-financés avec les villes jumelées et d'autres organismes divers partenaires.

L'économie sociale et solidaire à Créteil

L'économie sociale et solidaire affirme un sens plus fort, plus profond et plus exigeant du développement durable :

- Elle privilégie les valeurs humaines.
- Elle a le souci de protéger les plus défavorisés.
- Elle vise à développer de nouvelles filières (commerce équitable, agriculture biologique, énergies renouvelables, éco-construction, transports doux, recyclage, services de proximité...).

Un engagement fort

Dès 2003, la Communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne a lancé un plan d'actions avec :

- La mise en réseau des professionnels et acteurs de l'économie sociale et solidaire avec des rencontres et des échanges et l'appui à ce réseau.
- L'identification de nouveaux besoins, comme la mobilité des personnes en insertion, le développement des échanges interculturels, les finances solidaires ou l'accompagnement de projets.
- L'aide à la création de structures dans les domaines de l'insertion, du commerce équitable, de la solidarité et des finances solidaires.
- Quatre manifestations et des outils de communication (site internet, plaquettes...).
- Le « Prix travailler citoyen » valorisant chaque année des projets locaux innovants.

Un second plan lancé en 2010 a conforté la dynamique et la mise en réseau des acteurs pour soutenir les nouveaux besoins et les porteurs de projets et valoriser les initiatives.

- Ainsi, depuis avril 2010, une plateforme pour favoriser la mobilité des personnes en insertion a été mise en place grâce à un financement multi-partenaires.
- En septembre 2010, un appel à projets «Initiatives d'économie sociale et solidaire du territoire de Plaine Centrale», d'un montant de 15 000 € maximum, a été lancé pour encourager les initiatives.



Des acteurs pour l'insertion

Des structures d'insertion sont actives à Créteil (Plaine Centrale Initiatives, AIFP/ Mission locale, Les Délices d'Alice, Janus Ile-de-France (Agence de Créteil), la Régie de quartier de Créteil, Pep's Services et Pep's Emplois Familiaux, ...)

Travaillant en réseau sur le territoire de Plaine Centrale, elles poursuivent un double objectif :

- Offrir à leur clientèle un service de qualité.
- Agir pour l'insertion professionnelle de publics rencontrant des difficultés.

La ville de Créteil et Plaine centrale, dans l'objectif d'une commande publique plus responsable, intègrent désormais dans leurs marchés des clauses sociales, environnementales ou équitables.



Sites à consulter

• **Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des transports et du logement** (présentation et activité du ministère, documents thématiques)

▶ www.developpement-durable.gouv.fr

• **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** (répertoire d'initiatives en faveur du développement durable et brochures thématiques en ligne)

▶ www.ademe.fr

• **Agence régionale de l'Environnement et des Nouvelles énergies** (organisme «associé» au Conseil régional d'Ile-de-France qui participe à la mise en oeuvre du développement durable en Ile-de-France)

▶ www.arenaidf.com

• **Région Ile-de-France** (le Conseil régional a adopté un plan pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, qui prévoit des aides pour les particuliers)

▶ www.iledefrance.fr/environnement

• **France nature environnement** (Fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement)

▶ www.fne.asso.fr

• **World Wildlife Fédération** (WWF en France : première organisation mondiale de protection de la nature)

▶ www.wwf.fr

• **Centre de ressource régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Ile de France**

▶ www.atelier-idf.org

CONTACT :

Direction du développement durable
Ville de Créteil et Plaine Centrale
Hôtel de Ville - 94010 CRÉTEIL CEDEX
Tél : 01 58 43 38 50

le-webmestre@ville-creteil.fr

Guide disponible sur les sites Internet de la ville de Créteil et de la Communauté d'Agglomération Plaine centrale 94 :

www.ville-creteil.fr

www.agglo-plainecentrale94.fr